



HAL
open science

Qu'est-ce que l'homme? La réponse de l'anatomiste ou la médecine comme anthropologie chez André du Laurens

Marie Gaille

► **To cite this version:**

Marie Gaille. Qu'est-ce que l'homme? La réponse de l'anatomiste ou la médecine comme anthropologie chez André du Laurens . Le Français préclassique (1500-1650), 2007, 10, pp. 61-71. halshs-01309139

HAL Id: halshs-01309139

<https://shs.hal.science/halshs-01309139>

Submitted on 29 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« QU'EST-CE QUE L'HOMME ? »

LA RÉPONSE DE L'ANATOMISTE
OU LA MÉDECINE COMME ANTHROPOLOGIE CHEZ ANDRÉ DU LAURENS¹

Que l'anthropologie ait pris appui, au XIX^e siècle, sur la physiologie et l'anatomie est un fait connu de l'histoire de cette science humaine. Marquée par l'influence du positivisme, l'anthropologie cherchait alors dans la médecine une forme de légitimité scientifique. Paul Broca (1824-1880), dont la carrière oscille entre médecine et anthropologie, incarne par excellence ce compagnonnage entre les deux discours : il localisa le siège de la faculté de langage articulé dans la troisième circonvolution frontale gauche du cerveau, et mit ainsi en évidence l'asymétrie des deux hémisphères cérébraux ; cette image de l'être humain a servi de « cadre d'interprétation et de référence à la dualité de l'homme et de la femme tout comme à celle des peuples 'civilisés' et des peuples 'primitifs', qui caractérisent le discours anthropologique du XIX^e siècle ».²

Ce que l'on sait sans doute moins est que la médecine elle-même a été porteuse d'un discours anthropologique. C'est le cas avec l'anatomie de la Renaissance qui, sans qualifier comme telle cette caractéristique, a assumé de manière explicite l'ambition de répondre à la question : « qu'est-ce que l'homme ? ». Le facteur déterminant de cette rencontre entre discours médical et discours anthropologique à la Renaissance a été la nécessité, ressentie par certains anatomistes, de justifier leur pratique au regard de la religion chrétienne, catholique ou protestante.

La Renaissance a été un moment essentiel pour l'histoire de la dissection anatomique du corps humain. L'anatomie des corps animaux et humains est de nouveau pratiquée dans l'Europe chrétienne à partir de la fin du XII^e siècle et, après avoir connu un arrêt durable au moment de la peste noire, se développe au XV^e siècle et surtout au XVI^e et XVII^e siècles.³ Quelques facteurs (la liste n'est pas exhaustive) rendent compte de ce renouveau de la dissection : le rôle de la preuve en droit a pu inspirer la médecine, les deux disciplines étant alors au coude à coude pour obtenir le statut du savoir par excellence à l'époque ; l'essor (relatif) de la chirurgie, qui exige des connaissances anatomiques plus précises, a également joué son rôle ; surtout, la réception, la traduction et la discussion des œuvres

¹ Pour leurs remarques suggestives et leurs conseils bibliographiques, je remercie P.-Fr. Moreau, M. Naepels ainsi que tous les participants à la journée d'étude *Le discours médical comme norme de l'existence humaine en Europe (XVI^e-XVII^e)*, organisée par Cl. Crignon-De Oliveira et moi-même le 28 mai 2005 dans le cadre du CERPHI.

² N. Dias, *La mesure des sens, les anthropologues et le corps humain au XIX^e siècle*, Aubier, Collection historique, Paris, 2004, p. 8. Outre cet ouvrage, on pourra consulter L. Mucchielli, 'Sociologie versus anthropologie raciale. L'engagement des sociologues durkheimiens dans le contexte 'fin de siècle' (1885-1914)', *Gradhiva. Revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 1997, 21, pp. 77-95 (également disponible sur internet : <http://laurent.mucchielli.free.fr/raciologie.htm>) ; G. W. Stocking, *Bones, bodies, behavior, essays on biological anthropology*, The University of Wisconsin Press, 1988 et, du même auteur, *Race, culture and evolution, essays in the history of anthropology*, 1968, 1982 (avec une nouvelle préface), The University of Chicago Press ; sur la figure de Paul Broca, cf., Paul Broca, *Mémoires d'anthropologie*, préface de Cl. Blanckaert, Paris, Jeanmichelplace, 1989.

³ Le premier témoignage explicite à son propos est celui de Mondino dei Luzzi (1270-1326) qui enseigne à Bologne et rédige une *Anatomia* (1316, publiée en 1478).

de Galien ont constitué le point de départ de l'enseignement médical en Europe et fait naître l'exigence de connaissances anatomiques plus précises, que ce soit pour confirmer ou réfuter cet enseignement. À partir du XV^e siècle, la dissection fait l'objet de séances publiques, dans le cadre d'un enseignement universitaire de la médecine, branche de la philosophie naturelle, notamment à Salerne, Montpellier, Bologne, Padoue et Paris, et plus tard dans les universités protestantes, à Wittenberg, Leyde, Glasgow et Edimbourg par exemple.

Or, on constate que certains traités d'anatomie de la Renaissance comportent des préfaces nourries ou des chapitres préliminaires à l'étude proprement dite du corps humain, dans lesquelles les anatomistes justifient longuement leur entreprise. Cette justification a notamment pour objet de démontrer que la pratique de la dissection, loin d'être une pratique impie, rend hommage à Dieu et à sa puissance créatrice. Si l'on est revenu de l'idée selon laquelle, à cette pratique de la dissection du corps humain, l'Église chrétienne se serait farouchement opposée, il n'en reste pas moins que les rapports entre médecine et religion sont, tout au long de cette époque, complexes.⁴ Plusieurs questions interviennent de manière récurrente : le médecin est-il un bon chrétien qui cherche à soulager la souffrance humaine ou un luciférien qui s'oppose à la volonté divine d'imposer des épreuves à l'homme ? Un athée ou un croyant ? Au moment de la mort, le médecin s'efface sans contestation devant le représentant de dieu. Mais sa recherche n'est-elle pas un acte de témérité ?⁵ Le soupçon demeure que la recherche de connaissance sur le corps humain est une soif de savoir mal placée, marque d'un esprit vain et ignorant de la foi.

Face à ce soupçon, deux réponses ont été développées : d'une part, la description du corps, de la « fabrique » humaine, que la médecine anatomique rend possible, est un hommage rendu à Dieu ; d'autre part, l'homme possède des connaissances qui lui permettent de fabriquer des médicaments et ainsi de pallier les défauts et manques de son propre corps : la médecine a été donnée par Dieu à Adam à cet effet. On trouve de nombreux exemples de ces deux stratégies dans les écrits des XVI^e et XVII^e siècles. On ne les rencontre pas seulement sous la plume d'anatomistes, mais aussi sous celle de personnes disposant simplement d'une culture médicale. Ainsi, P. Boaistuau, conteur et moraliste très célèbre en son temps, a combiné ces deux stratégies dans le *Bref discours de l'excellence et dignité de l'homme* (1558), ouvrage qui fait le contrepoint de son *Le théâtre du monde* (1558) en s'inspirant de *L'ouvrage de Dieu* de Lactance.⁶ Dans le *Théâtre du monde*, il relate les misères de l'homme, dont les maladies, la grossesse, la naissance, la vieillesse et la mort. Dans le *Bref Discours*, il présente une

⁴ Je me permets de renvoyer sur ce point à mon article, '« Ce n'est pas un crime d'être curieux de l'anatomie » - La légitimation de la connaissance médicale du corps humain dans l'Europe catholique et protestante des XVI^e et XVII^e siècles', in : E. Lesne-Jaffro (éd.), *La curiosité au 17^{ème} siècle*, Actes de colloque, Presses de l'Université Blaise Pascal, à paraître.

⁵ Cf. à ce propos, M. Viallon-Schoneveld (éd. et prés.), *Médecine et médecins au 16^{ème} siècle*, actes du 9^{ème} Colloque du Puy-en-Velay, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2002. R. French & A. Wear, *The Medical revolution of the seventeenth century*, Cambridge University Press, 1989; du même auteur, 'Religious beliefs and Medecine in Early Modern England', in : H. Marland and M. Pelling (éd.), *The Task of healing. Medecine, Religion and Gender in England and the Netherlands, 1450-1800*, , Rotterdam, 1996, notamment pp. 145-169, ainsi que, du même auteur, *Health and Healing in Early Modern England, Studies in social and Intellectual History*, Ashgate Variorum, 1998.

⁶ Ces deux ouvrages ont été édités par M. Simonin, chez Droz (Genève, respectivement en 1981 et 1982).

conception de l'homme comme créature de Dieu, et excellente créature. Il met en avant le caractère merveilleux du corps humain et la possibilité d'en dériver des médicaments.

La rencontre entre discours anthropologique et savoir anatomique se fait dans la première plaidoirie contre le soupçon d'impiété. Dans celle-ci, l'anatomiste a pour objet le corps humain, présenté comme ouvrage de Dieu, que la médecine donne à connaître et à contempler. On a souligné que l'expression de « fabrique », qui apparaît par exemple dans le titre du célèbre traité de Vésale, crée le lien linguistique et intellectuel entre le déploiement du savoir anatomique sur l'homme et la fabrique des cathédrales, ces merveilles d'art mécanique, ouvrages humaines et minéraux, offerts à Dieu.⁷ Dans le cadre d'une telle réponse, l'anatomiste propose quant à lui une certaine conception de l'homme comme créature divine, comme œuvre la plus digne de la création.

Il semble qu'une telle vision de l'homme comme créature divine éminemment digne ait prédominé sur d'autres dans le discours médical et notamment sur celle, inverse, qui cherche à démontrer le bien-fondé de l'athéisme à partir de l'étude du corps humain. L'usage du savoir anatomique dans les discours agnostiques ou athées est demeuré minoritaire.⁸ Le discours qui l'a emporté semble avoir répondu à un véritable besoin de légitimation et a pu aussi trouver un écho dans l'affirmation humaniste de la dignité humaine.

Il y a loin de la relation entre anthropologie et anatomie au XIX^e siècle à celle qui se noue à la Renaissance. Alors que l'anthropologie du XIX^e siècle se préoccupe essentiellement des groupes, fabriquant les « races » et instaurant entre elles une hiérarchie à partir d'un savoir prétendument scientifique, l'anatomiste de la Renaissance s'intéresse surtout à l'homme en tant qu'individu générique. Cependant, la relation entre le discours anthropologique et le discours médical qui se développe au XIX^e siècle n'en est pas moins l'héritière de celle établie à la Renaissance. L'héritage est sans doute repérable plus immédiatement si l'on s'intéresse aux anatomistes qui se préoccupent dès le XVI^e siècle d'établir des différences entre les êtres humains, de les classer, voire de les hiérarchiser selon le genre, l'âge, l'origine géographique, etc.⁹ Mais si l'on s'en tient au discours de justification à l'égard du soupçon d'impiété, au-delà de la différence d'objet (l'individu en tant qu'être humain et le groupe), il faut noter que ce discours de justification présente, comme le discours médico-anthropologique du XIX^e siècle, une dimension normative, et pas seulement descriptive : en décrivant l'homme comme créature de Dieu, en assignant telle fonction à tel organe, en faisant de tel élément du corps humain la preuve éminente de sa dignité et de sa position première dans la création divine, il

⁷ M. Viallon-Schoneveld *Médecine et médecins au XVI^e siècle*, Opus cit.

⁸ cf. sur ce point R. French & A. Wear, *The Medical revolution of the seventeenth century*, Cambridge University Press, 1989, chapitre 3, pp. 87-113.

⁹ Toute une recherche est à mener sur ce champ, pour lequel il n'existe pas d'étude globale, mais plutôt des « coups de sonde » tels que l'analyse proposée par E. Berriot-Salvadore, 'Corps humain ou corps humains : homme, femme, enfant dans la médecine de la Renaissance', in : M. M. Fontaine et J.-Cl. Margolin, *Le Corps à la Renaissance*, Actes du 30^{ème} colloque de Tours, 1987, Paris, Aux Amateurs du livre, 1990, pp. 435-445.

assigne en effet à l'homme un rôle spécifique dont celui-ci ne saurait déroger sans perdre sa qualité d'humain.

À l'une et l'autre époque, l'on prétend donc répondre, *via* la connaissance médicale, à la question « qu'est-ce que l'homme ? ». À la Renaissance, cette posture ne porte pas encore le nom d'« anthropologie ». Mais une forme de mélange ou de confusion entre les deux savoirs est bien alors en gestation, que la synonymie des deux termes « anthropologie » et « anatomie », attestée au 18^{ème} siècle, mettra pleinement en lumière : « on divise l'*Anatomie*, relativement au sujet dont l'Anatomiste s'occupe, en *humaine* & en *comparée*. L'*Anatomie humaine*, qui est absolument & proprement appellée *Anatomie*, a pour objet, ou, si l'on aime mieux, pour sujet le corps humain. C'est l'art que plusieurs appellent *Anthropologie*. ».¹⁰ Ainsi, l'historien de l'anthropologie, entendue en son sens étymologique le plus simple comme science de l'homme, ne devrait pas s'intéresser seulement à la réception et au commentaire des grandes expéditions maritimes, mais aussi au discours médical.

La préface rédigée par André du Laurens à son *Histoire anatomique* constituera ici l'exemple d'un tel discours indissolublement anatomique et anthropologique. André du Laurens, qui a étudié la médecine à Avignon, occupa la seconde chaire de l'Université de médecine de Montpellier de 1583(4) à 1608(9).¹¹ En 1603, alors qu'il a déjà quitté Montpellier pour Paris où diverses fonctions le conduisent progressivement à occuper la place de Premier médecin du Roi, il fut nommé chancelier de l'université mais délègua aussitôt ses fonctions. Son œuvre écrite est abondante. Elle date surtout du temps où il enseigna à Montpellier. Elle comprend une apologie de Galien relative à la circulation sanguine, une Réponse à Simon Pietre, auteur de plusieurs travaux sur le trou oval et le canal artériel, et son traité d'anatomie, qui témoigne de son admiration pour Galien et Guy de Chauliac. Ce traité lui valut une immense notoriété et fut éditée et traduit jusqu'au XVIII^e siècle en France et à l'étranger.¹² L'ambition première de cet ouvrage était moins de faire œuvre nouvelle dans la discipline anatomique que de faire connaître à tous l'anatomie humaine, l'ouvrage de Vésale n'ayant été publiée qu'un demi-siècle auparavant.

Les six premiers chapitres du Livre I justifient la pratique de la dissection pour des raisons extra-philosophiques et extra-médicales. L'homme est tout d'abord présenté comme une créature de Dieu : il a « en soi des étincelles célestes et des semences de la divinité ; il est à l'image de son « créateur »,

¹⁰ Diderot, *L'Encyclopédie*, art. Anatomie.

¹¹ Pour une biographie d'André du Laurens, cf. L. Dulieu, *La médecine à Montpellier, II, La Renaissance*, Avignon, Les Presses universelles 1979.

¹² L'œuvre d'anatomiste d'André du Laurens s'inscrit dans une lignée montpelliéraine marquée en amont par les noms de Guillaume Rondelet et de Laurent Joubert, qui proposa une importante édition de *La Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac, et en aval par Symphorien Champier, Jacques Delachamps, François Valleriola, François Ulmus, Jacques Sylvius (ou Dubois) et Théophile Gelée. Ce dernier fit des études de médecine à Montpellier et, grand admirateur d'André du Laurens, publia certains de ses cours, traduisit et publia en français ses œuvres. Lui-même rédigea une anatomie sans prétention scientifique, qui fut un succès d'édition. Issus de l'école de Montpellier, on compte également Felix Platter, Gaspard Wolff et Gaspard Bauhin (Suisse), Jean Posthius, René Henner, Jean Eichmann (Dryander), Achille-Pirminius Gasser (Allemagne), Volcart Goyter (Pays-Bas), Rodrigue de Guevara (Espagne)

de son « architecte » ou encore de son « ouvrier ».¹³ Comme la plupart des thèses qui vont être énoncées par la suite, celle-ci n'apparaît pas originale : André du Laurens ne se contente-t-il pas ici de reprendre un symbole, celui de l'« *imago dei* », que le récit de la Genèse a établi ?¹⁴ Le propos d'André du Laurens se singularise toutefois en ce qu'il associe cette thèse à l'examen du corps : c'est ce dernier qui, selon lui, montre de manière éminente que l'homme est une créature de Dieu. Ainsi, le Chapitre 3, 'Arrêt de condamnation contre Épicure, Mome, Pline et semblables calomnieux de Nature, avec la démonstration de l'excellence de l'homme par sa nudité', est en partie consacré à une réfutation de l'athéisme. Or, l'argument avancé par André du Laurens est celui de la composition parfaite, nécessaire et universelle du corps humain. Ces caractéristiques impliquent selon lui la main d'un architecte et sont le signe d'une composition qui ne saurait être améliorée :

Car pour commencer par Épicure, les choses qui se font par rencontre (ô Épicure) arrivent rarement, et l'événement de celles-ci ne peut être toujours espéré heureux ni certain ; mais si tu regardes attentivement dix-mille hommes, tu trouveras qu'ils ont tous les corps composés d'un pareil artifice, et y remarqueras une même structure, une même liaison, figure, nombre et situation aux os, cartilages, ligaments, nerfs, veines, artères, et autres parties, et verras par même moyen, que les parties dextres sont totalement semblables aux senestres, tout le corps étant en équilibre et très bien contrepesé, sans incliner plus d'un côté que d'autre. Il ne s'ingère donc rien de fortuit en la composition du corps humain, et n'y a rien en celle-ci qui ne représente la majesté d'une Sagesse souveraine. Galien disait pour convaincre l'erreur d'Épicure, *qu'il lui donnait cent ans pour changer la situation, figure et composition de quelque partie du corps et qu'il ne doutait point qu'il ne fut finalement contraint de concéder qu'il n'eût pu être fait d'autre façon, ni plus parfaitement*. Je dirai plus hardiment, encore que tous les Anges eussent employés mille ans de temps au bâtiment de l'homme, qu'ils ne l'eussent su former autrement, ni d'une façon plus belle et plus parfaite. Que donc Épicure s'en aille avec ses fantaisies

Ces chapitres liminaires avancent une seconde thèse : parmi les créatures divines, l'homme est seul éminemment digne ; c'est par excellence la merveille de la création. André du Laurens rappelle à ce propos de nombreux témoignages de sources diverses : des Anciens aux théologiens (chrétiens) en passant par les astrologues (en la personne de Zoroastre) et des arabes (en celle du sarrasin Abdalas), signifiant ainsi que tous les hommes, quelles que soient leurs différences, concordent en la même opinion.¹⁵ De nouveau, André du Laurens avance l'argument déjà classique en son temps selon lequel l'homme est d'une éminente dignité, mais lui confère un fondement original en affirmant que

¹³ André du Laurens, *Historia anatomica humani corporis et singularium ejus partium multis controversiis et observationibus novis illustrata, auctore Andrea Laurentio*, traduction en français de Théophile Gelée, Rouen, 1661.

¹⁴ On rencontre 3 références explicites à ce symbole dans la Genèse (1, 26-27 ; 5, 1-3 ; 9, 5-6).

¹⁵ Ces témoignages sont rappelés de manière récurrente et ouvrent de manière massive son propos : « l'antiquité nous a laissé par écrit l'Homme, lequel a en soi des étincelles célestes et des semences de la divinité, comme témoignent tant la majesté de son empreinte en sa face que la figure de son corps qui est droite et élevée vers le Ciel, avoir été appelé par les très sages Prêtres d'Égypte, *Animal adorable et admirable*. Mercure, surnommée trois fois très grand, le nomme *Miracle grand, Animal très semblable à Dieu et Truchement des Dieux*. Pythagore, *Mesure de toutes choses*. Platon, *merveilles des merveilles*. Théophraste, *Exemplaire et modèle de l'Univers*. Aristote, *Animal politique, né pour la société*. Synesius, *Horizon des choses corporelles et incorporelles*. Cicéron, *Animal plein de conseil et de raison*. Pline, *Abrégé du monde et les délices de la Nature*. Mais ils l'ont tous appelé d'un commun consentement *Microcosme*, c'est-à-dire *petit monde*, d'autant qu'il contient en son corps les facultés de tous les corps, et en son âme, les puissances de toutes les choses animées. Le très ancien Zoroastre ayant très longtemps contemplé l'artifice singulier du corps humain s'écria enfin par admiration : *O Homme ! Effort et image de la nature, et qui fait tout confidemment*. Le Sarrasin Abdalas étant interrogé qu'est-ce qu'il estimait de plus admirable au Monde répondit enfin, non comme un Barbare mais comme un grand Philosophe, *que l'Homme seul surpasse toute merveille*, comme celui qui étant l'image de ce grand monde, peut en un instant se transformer en tout, comme un Protée, ou un Caméléon. Phavorin ne reconnaît rien de grand en la terre, hormis lui. Les Théologiens l'appelle *toute créature*, parce qu'il est en quelque façon toute chose par puissance, non point *matériellement* comme voulait Empédocle, mais par analogie, et par les réception des espèces. Les autres le nomment le *Saint Temple et image de Dieu* ».

l'excellence et la dignité humaines se démontrent mieux à partir du corps qu'à partir de l'âme : celui-là peut être étudié, alors que celle-ci est de nature divine et partant indescrivable et inconnaissable.

Qu'apporte donc l'observation du corps par l'anatomiste ? Sur ce point, les six chapitres progressent du plus évident, observable par quiconque à l'œil nu, au moins évident, situé pour partie à l'intérieur du corps et requérant une connaissance intime de celui-ci. De prime abord, l'observation du corps met en avant plusieurs éléments attestant de l'éminente dignité de la créature humaine. L'homme est debout et a la figure droite qui s'élève vers le ciel. La posture du corps, la position du visage et dans celui-ci des yeux et de la bouche, « messagère de l'âme », indiquent qu'il est fait pour la contemplation. En outre, il dispose de la main, « organe avant tous les organes », « instrument des instruments ». Il jouit aussi d'une température équilibrée, qui sert de mesure à toutes les autres températures. Enfin, ce corps présente une symétrie et une proportion parfaites, qu'André du Laurens décrit longuement :

Les artisans se la proposent comme un modèle très parfait ; à elle comme à une règle de Polyclète, les Architectes rapportent tous leurs bâtiments, et construisent selon elle les Temples, les maisons et les navires. On dit même que l'Arche de Noé fut bâtie sur cette mesure ; car comme le corps humain est de trois cens minutes de longueur, de cinquante en largeur, et de trente en profondeur, ainsi la longueur de l'Arche était de trois cent coudées, la largeur de cinquante, et la profondeur de trente. Mais on remarque aussi en cette proportion des parties du corps humain la figure circulaire qui est la plus parfaite de toutes, et la carrée, chose qui ne se voit point aux autres animaux ; car ayant mis le nombril pour le centre, si on le couche à l'envers, et qu'on lui fasse étendre les pieds et les mains le plus qu'il pourra et puis qu'on mette l'un des pieds du compas sur le nombril, et qu'en tournant l'autre on fasse un cercle entier, on touchera les gros orteils des deux pieds et les doigts du milieu de la main ; que s'il manque en quelque endroit, il faut croire qu'il y a du défaut et du vice. Que si après avoir fait le cercle, tu viens à tirer une ligne entre les deux pieds étendus, et une autre entre la main et le pied de côté et d'autre, tu auras un carré parfait, décrit dans un cercle

Progressant dans l'observation du corps humain, André du Laurens expose une seconde série d'éléments relatifs à la structure du corps humain : c'est un microcosme, un « petit monde ou abrégé de l'Univers ».¹⁶ Il s'agit là encore d'un argument connu, qui n'est pas médical, mais auquel le savoir anatomique apparaît conférer un fondement supplémentaire. Annoncé et répété à plusieurs reprises, il occupe une place prépondérante dans son argumentation et se trouve développé pour l'essentiel dans le chapitre 2, 'De la dignité admirable du corps humain en sa composition'. Il se décompose en plusieurs parties. L'homme est microcosme de l'univers tout d'abord par l'ordonnement de l'âme, du cœur et du ventre et du bas-ventre qui renvoient, de haut en bas du corps, à la structure de l'univers : la partie supérieure, dite « intellectuelle ou angélique » (l'âme) ; la partie moyenne dite « céleste » (cœur et ventre) ; la partie « sous-lunaire » ou « élémentaire » (le bas-ventre assurant les fonctions de reproduction). En outre, le corps de l'homme est un corps composé des quatre humeurs simples. Divers signes nous en indiquent la présence dans le corps. Ils composent ce qu'André du Laurens nomme « le météorologie du petit monde » :

¹⁶ Cf., à propos de cet argument, L. Barkan, *Nature's work of art, the human body as image of the world*, Yale UP, 1975; M.-Th. d'Alverny, *L'homme comme symbole, le microcosme*, Spolète, 1975, centro italiano studi alto medioevo; Ch. Wenin, *L'homme et son univers au moyen âge*, Louvain La Neuve, éditions de l'Institut Supérieur de philosophie, 1986.

Les quatre humeurs sont appelées éléments sensibles du corps, la bile de tempérament chaude et sèche est comparée au feu ; le sang chaud et humide à l'air ; la pituite froide et humide à l'eau, et la mélancolie froide et sèche à la terre. Voyez maintenant l'analogie admirable des météores de ce petit monde. Les suspensions des yeux rouges et enflammés représentent les éclairs flamboyants et épouvantables. Les rugissements, bruits et grondements des boyaux, et les rots du ventricule représentent les diverses espèces des tonnerres ; les exhalaisons qui proviennent des crudités, les sifflements et tintements d'oreilles, nous montrent les vents et les orages comme au doigt ; l'humeur qui distille comme un ruisseau dans la gorge, dans la trachée artère et la poitrine ressemble à la pluie, et les crachats épais et ronds représentent la grêle ; les larmes sont comparées à la rosée, et les mouvements concussifs, convulsifs, tremblotants et palpitants, aux tremblements de terre. Il se trouve aussi des mines et des carrières aux corps humains, dont on tire des métaux et des pierres, non pour édifier la maison, ainsi pour la ruiner ; et partant les pierres des reins et de la vessie ressemblent aux fossiles et minéraux.

À l'égard de cette seconde série d'éléments, nous pouvons sans doute reconduire l'analyse qu'a proposée G. Canguilhem à propos de la cosmologie vésalienne.¹⁷ En 1543, on assiste à la publication simultanée du *De revolutionibus orbium coelestium* et de *La Fabrique du corps humain* de Vésale. La tentation est grande de voir dans ces deux ouvrages un pouvoir critique irrécusable et un effet destructif instantané à l'égard de la vision médiévale du monde et de l'homme. Or, l'anatomie vésalienne, souligne G. Canguilhem, s'inscrit dans une cosmologie pré-copernicienne. L'homme de Vésale, comme celui d'André du Laurens, conserve la posture aristotélicienne : il est debout, tête haute vers le haut du monde, en correspondance avec la hiérarchie des éléments, analogue et miroir de la hiérarchie des êtres. Il est un microcosme pour André du Laurens comme pour son prédécesseur, tous deux galénistes sur ce point.¹⁸ Tous deux héritent d'une représentation de l'univers développée par la philosophie naturelle médiévale, syncrétisme de la pensée aristotélicienne, de la théorie médicale des humeurs et du platonisme, en particulier issu de la lecture du *Timée* qui contient sans doute la formulation la plus développée de la vision de l'homme comme microcosme.

André du Laurens renvoie enfin son lecteur à un troisième genre d'observation, celle de la complexité du corps observé par l'anatomiste, de la cohérence de sa structure et du caractère admirable de ses organes, parties et membres :

Entre, qui que tu sois, voire même athée, entre (je te prie) dans le sacré fort de Pallas (j'entends le cerveau de l'homme) et considère les colonnes de cette maison royale et les voûtes qui soutiennent toute la masse de ce superbe édifice, les salles, les quatre chambrettes, le miroir transparent, les rets faits comme un labyrinthe d'un million de petites artères, les canaux admirables des veines, les égouts et aqueducs du cerveau, les sources innombrables des nerfs, et la fécondité admirable de cette moelle blanche que le Sage en l'Ecclésiaste appelle *corde d'argent*. Puis jette la vue de ton entendement sur les portes du Soleil et dans les fenêtres de l'âme (je dis les yeux), regarde la netteté du cristallin reluisant, la pureté des humeurs acqueuse et vitrée, la tissure et la polissure des six tuniques et l'agilité merveilleuse des muscles. Regarde l'artifice singulier de l'oreille interne, si artistement composée de labyrinthes, de coquilles, de fenêtres, d'un tambour, de trois osselets, de quelques muscles, du nerf auditif et d'un conduit cartilagineux. Regarde les forces du petit corps de la langue, par laquelle nous bénissons notre Dieu et maudissons les hommes et laquelle se meut de tant de mouvements qu'il semble que ce soit une anguille. Considère sa composition, ses muscles, sa chair, ses membranes, ses nerfs et le

¹⁷ G. Canguilhem, *L'homme de Vésale dans le monde de Copernic, 1543*, Chilly-Mazarin, Les Empêcheurs de penser en rond, 1991 [Commémoration solennelle du quatrième centenaire de la mort d'André Vésale, 1964, Académie royale de Belgique, publié par Vrinn, 1989 : études d'histoire et de philosophie des sciences, 5^{ème} éd., 2nd tirage augmenté].

¹⁸ Galien : « l'animal est comme un petit univers, au dire des anciens, instruits des merveilles de la nature (*De usu partium*, III, 10, in fine).

petit frein. Regarde les deux ventricules du cœur, les deux oreillettes, les quatre grands vaisseaux *qui sont* (comme dit Hippocrate) *les fontaines de la nature humaine et les fleuves qui arrosent tout le corps*, les onze portelettes, les entrelasseurs du foi, les divisions des veines et des artères. Ne t'écrieras-tu point, même contre ta volonté, ô Architecte admirable ! ô Ouvrier inimitable ! Et ne chanteras-tu point avec le Prophète un hymne au Créateur : *je me confesserai à toi Seigneur, d'autant que tu as montré la grandeur de ta sagesse en la composition de mon corps.*

Avec le rappel de l'organe extraordinaire qu'est la main et de la posture du corps, de la position du visage, des yeux et de la bouche, avec la mention de la structure d'ensemble du corps et de sa composition interne, la complexité de son agencement, jugée merveilleuse, fondent dans ces six premiers chapitres de *L'Historia anatomica* la thèse de l'excellence particulière de l'homme dans la création divine.

Cette thèse est complétée par l'affirmation qu'au sein de l'œuvre divine, l'homme est en outre une créature unique, qui ne saurait être confondue avec les animaux. Le chapitre 4, 'En quoi diffère le corps humain de ceux des autres animaux, et qu'est-ce qu'il a de particulier en sa composition', est consacré à établir leurs principales différences. André du Laurens accumule les distinctions, qu'elles soient valorisantes pour l'homme ou simplement des signes neutres de son unicité. L'homme partage certes « la faculté vitale et la faculté naturelle, qui répandent la vie et la nourriture par tout le corps » avec les autres animaux. Mais à ce niveau même, une première différence existe : le partage d'une faculté n'implique pas en effet qu'elle serve la même finalité. Or, chez l'homme, la faculté vitale et la faculté naturelle sont mises au service d'« usages plus divins » que la fuite loin des « objets nuisibles » et la poursuite « des autres objets de l'appétit ». L'excellence de son corps par rapport à celui des animaux est notamment mise en évidence par la posture (figure droite) et les mains. Enfin, pas moins de 24 différences entre l'homme et l'animal sont relevées par André du Laurens, « en commençant par la tête, et finissant par les pieds » : forme de la tête, cerveau très grand et humide afin d'accueillir les esprits, visage (et non gueule ou bec), diversité de la couleur des yeux, faible distance entre les deux yeux et possibilité de leur « dépravation », paupières, forme du nez, position des oreilles, des mamelles, des parties antérieures et postérieures, nature et fonction du poil, caractère charnu des fesses, cuisses et jambes, possibilité de fléchir les jambes, phénomène de la croissance des dents, des os et du corps en général, stature début, possibilité de s'asseoir, nature « unie, égale, diaphane et fort tempérée » de la peau.

Toutes ces différences ne sont pas en apparence en faveur de l'homme. Certaines sont en effet des signes de fragilité. Mais, dans le chapitre précédent, André du Laurens a établi un argument qui prévient tout usage de la connaissance anatomique de l'homme en faveur de l'animal : commentant la nudité de l'homme et le fait que ses organes soient dénués de fonction ou de caractéristique spécifiques, il avance que ces traits, loin d'être le signe de sa faiblesse, sont au contraire l'indication de sa puissance et du rôle spécifique que Dieu lui a assigné : l'homme est destiné à être « Prince et

dominateur de toutes les choses qui sont sous l'empire de la nature » grâce à l'âme, au langage et à la main, qui sont « toutes choses en puissance » et rien en particulier.

La justification de la pratique de la dissection débouchant sur un discours qui associe connaissance médicale et savoir sur l'homme renvoie sans doute à des moments où s'exacerbe le conflit entre médecine et religion. Celui-ci n'a pas nécessairement pris des formes violentes, dans la mesure où la médecine est considérée comme une partie de la philosophie naturelle d'inspiration aristotélicienne et galénique. Comme telle, elle n'est pas perçue comme une contradiction de la pensée chrétienne et de sa représentation de la maladie et des pouvoirs de Dieu. Mais, comme nous l'avons dit, le soupçon d'une pratique vaine et dépourvue de foi plane constamment, à cette époque, sur la pratique de l'anatomiste. En réponse à ce soupçon, certains anatomistes, comme André du Laurens, élaborent une conception de leur pratique au service de la croyance religieuse. On notera d'ailleurs à ce propos l'impact rhétorique d'une stratégie utilisée à plusieurs reprises par André du Laurens dans ces six chapitres liminaires. Il reprend souvent des arguments communs et consensuels, parfois même empruntés au texte biblique, comme celui de l'« *imago dei* », et prétend les fonder dans la connaissance anatomique du corps humain ... alors que l'opération véritable à laquelle il procède est sans doute inverse : légitimer cette connaissance en l'associant à des thèses qui ne font l'objet de nulle discussion.

Le portrait de l'homme que trace André du Laurens dans ces chapitres font de lui une créature du Dieu chrétien, qui se distingue des autres par sa dignité, son excellence et ses capacités ouvertes, les animaux étant beaucoup plus déterminés par leur corps que les hommes. Beaucoup d'éléments sont empruntés aux discours anatomistes des Anciens, notamment Galien et Aristote, et réintégrés au sein d'une vision chrétienne du monde (l'opération n'était pas, au demeurant, d'une grande difficulté car elle est, si l'on peut dire, préparée, par la glorification antique de la création par la « Nature »).

Deux aspects paraissent remarquables dans ce portrait : dans le discours de justification de l'anatomiste se loge aussi un discours prosélyte, qui entend convertir le lecteur à la croyance dans le Dieu chrétien : André du Laurens part de l'affirmation que l'homme est une créature de Dieu, à laquelle son lecteur peut ou non souscrire au début de sa lecture. Cependant, le 6^e chapitre, 'combien l'Anatomie est utile à l'homme pour connaître Dieu', est une mise en scène de conversion nécessaire : l'anatomiste, en proposant une visite guidée du corps humain, contraint l'incrédule à rendre les armes : « ne t'écrieras-tu point, même contre ta volonté, ô Architecte admirable ! ô Ouvrier inimitable ! Et ne chanteras-tu point avec le Prophète un hymne au Créateur : *je me confesserai à toi Seigneur, d'autant que tu as montré la grandeur de ta sagesse en la composition de mon corps* ».

Il est également tout à fait remarquable pour notre propos que le savoir de l'anatomiste ne se contente pas de confirmer la vision chrétienne du monde et de l'homme : elle permet aussi à André du

Laurens de légitimer un ordre politique que l'on peut qualifier de pré-moderne au sens où, loin de développer l'intuition égalitariste qui sera au cœur des théories du droit naturel des XVII^e et XVIII^e siècles, André du Laurens reprend à son compte une vision du corps politique héritée de la pensée antique et médiévale : le corps politique, à l'égal du corps humain, est divisée en parties hiérarchisées entre elles. Il justifie le régime monarchique et explicite les fonctions de chacun, en déduisant de l'ordonnement du corps celui de la cité :

Si tu regardes les sièges des facultés de l'âme, tu trouveras que la raisonnable a été logée au lieu le plus élevé, savoir est au cerveau, couvert de tous côtés du crâne, comme d'un fort rempart : l'irascible au cœur, et la concupiscible au foi ; et partant que ces deux dernières doivent servir à la supérieure, comme à leur Reine et Princesse. Si les Princes et les sujets regardent les offices mutuels des parties nobles et ignobles, ceux-là verront comment il faut commander et ceux-ci comment ils doivent obéir : les Princes apprendront du cerveau comment ils doivent rendre la Justice à leurs sujets ; du cœur, comme ils les doivent défendre et conserver ; et du foi, la libéralité. Car le cerveau séant au lieu le plus élevé, comme en un siège de Judicature, départit les offices de ses dignités aux organes des sens. Le cœur, comme un bon Roi, conserve par le moyen de la chaleur vitale, la vie de toutes les parties ; et le Foi, fontaine de l'humeur gracieuse, comme un Prince très libéral, nourrit la famille de tout le corps à ses propres coûts et dépens. Le commun peuple entendra pareillement par les organes qui ministrent aux parties nobles qu'elles sont les lois de la servitude : car toutes les parties contenues au ventre inférieur servent au foi : le ventricule lui apprête la viande, les boyaux la lui portent, les veines du mésentère la lui préparent, la vésicule, la ratte et les rognons nettoient la maison et en jettent hors toutes les immondices. Toutes les parties encloses dans la poitrine servent au cœur et celles qui sont en la tête, au cerveau ; et ainsi les parties nobles et ignobles s'entrecourent mutuellement et s'il advient que quelqu'une ne fasse point la charge comme elle doit, toute l'économie naturelle se ruine aussitôt.

Le savoir anatomique permet donc, selon André du Laurens, de déterminer la nature, la place et le statut de l'homme dans la création et aussi de définir les règles de la vie collective. Si l'entreprise de justification de la dissection engendre un discours de glorification de Dieu, elle produit beaucoup plus d'effets qu'un autre discours médical également destiné à chanter les louanges de la création divine, le discours qui, dans une lignée augustinienne, présente le monstre comme un signe de la puissance d'un Dieu artiste désireux de réveiller en nous le sens de l'émerveillement.¹⁹ En effet, une telle entreprise confère une dimension normative au discours médical sur l'homme, à la fois considéré en tant qu'individu générique et comme élément d'une collectivité. En ce sens, l'entreprise de justification de l'anatomie prépare le terrain d'une part pour des discours médicaux sur la nature de l'homme beaucoup plus explicitement normatifs du point de vue politique et morale et d'autre part pour une anthropologie de l'homme physique.

La langue de la Renaissance tardive (un XVI^e siècle débordant sur le premier quart du XVII^e siècle) n'a pas encore enregistré la distinction entre un savoir médical (qui met la connaissance du corps humain au service de la santé des individus) et un savoir sur la nature de l'homme, destiné à porter le nom d'anthropologie. Elle nomme l'une anatomie et ne qualifie pas l'autre, sans doute parce que ce savoir sur l'homme n'est pas élaboré pour lui-même, mais vient se loger dans une plaidoirie en faveur de la dissection. On peut à cet égard parler d'un « recouvrement » terminologique de l'anthropologie par le savoir anatomique. Comme l'indique la synonymie entre les termes d'anatomie et d'anthropologie au XVIII^e siècle, le terme d'« anthropologie » ayant entre-temps fait son apparition, la

¹⁹ J. Céard, *La Nature et les prodiges, L'insolite au 16^{ème} siècle en France*, Genève, Droz, 1977, p. 3.

distinction sera tardive. Lorsqu'elle sera faite, les voies de l'anatomie et de l'anthropologie ne divergeront pas pour autant. Le compagnonnage des deux disciplines marquera au contraire l'avènement de l'anthropologie comme savoir descriptif et normatif sur les races au XIX^e siècle.

Marie GAILLE-NIKODIMOV
CNRS/CERSES